

**Le Conseil de la culture annonce la tenue de séances d'information :  
Mesures d'aide aux artistes et aux organismes de la relève professionnelle**

**Québec, le 18 novembre 2009** – Dans les prochaines semaines, le Conseil de la culture tiendra, de concert avec ses partenaires de l'*Entente portant sur la relève artistique et culturelle professionnelle de la région de la Capitale-Nationale*, des séances d'information et cliniques à l'intention des artistes et écrivains et des organismes artistiques de la relève professionnelle de la région. On y présentera les deux mesures d'aide issues de ce qu'il est convenu d'appeler « l'Entente relève ».

L'*Entente relève 2009-2012*, qui vient d'être renouvelée pour une période de trois ans, est dotée d'un fonds de 980 000 \$. Initiée par le Conseil de la culture de la région de Québec et le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, l'entente est le fruit d'un partenariat entre le Centre local de développement de Québec (CLD), la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, le Conseil de la culture de la région de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

L'entente prévoit la mise en œuvre de deux mesures d'aide, soit le *Soutien aux artistes et aux écrivains de la jeune relève professionnelle*, géré par le CALQ, et le *Soutien aux organismes de la relève et aux organismes de soutien à la relève*, géré par le CLD de Québec.

**Trois séances d'information et cliniques** présentées par le Conseil de la culture et s'adressant d'une part, aux artistes et aux écrivains de la relève et, d'autre part, aux organismes de la relève auront lieu en Charlevoix, dans la région de Portneuf et à Québec, selon l'horaire suivant :

- **Mardi le 1<sup>er</sup> décembre 2009**, au Vieux Presbytère de Deschambault, 117 rue Saint-Joseph à Deschambault, à compter de 10 h 30.
- **Mardi le 1<sup>er</sup> décembre 2009**, au Centre artistique Alyne-Lebel (salle 135, rez-de-chaussée), 310 boul. Langelier à Québec, à compter de 15 h 30.
- **Judi le 3 décembre 2009**, au Carrefour culturel Paul-Médéric, 4 rue Ambroise-Fafard, à Baie-Saint-Paul, à compter de 14 h.

Les personnes intéressées sont priées de confirmer leur présence par courriel auprès de : [natalie.thibault@culture-quebec.qc.ca](mailto:natalie.thibault@culture-quebec.qc.ca)

Le Conseil de la culture se réjouit du succès obtenu par les deux mesures d'aide de la précédente entente triennale portant sur la relève et invite les artistes, les écrivains et les organismes de la relève professionnelle à participer aux séances d'information et cliniques qui leur sont offertes sur ces moyens supplémentaires de consolider leur activité professionnelle et artistique dans notre région.